

Communiqué

Le 26 mai 1995

N° 99

M. MACLAREN DIRIGE UNE MISSION COMMERCIALE CANADIENNE EN POLOGNE

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, s'est rendu en Pologne aujourd'hui pour tenir des discussions avec des ministres et des gens d'affaires polonais. Il était accompagné d'une importante délégation de gens d'affaires canadiens intéressés aux possibilités de commerce et d'investissement dans ce pays.

M. MacLaren a été accueilli par le ministre des Relations économiques étrangères, M. Jacek Buchacz. Il a en outre rencontré le premier ministre, M. Josef Oleksy, le vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Grzegorz Kolodko, la ministre de la Construction et des Terres, M^{me} Barbara Blida, et le ministre des Affaires étrangères par intérim, M. Robert Mroziewicz.

« Les progrès réalisés par la Pologne dans sa transition vers une économie de marché m'ont impressionné. Je suis convaincu que la libéralisation commerciale et économique se poursuivra, créant de nouveaux débouchés pour les gens d'affaires canadiens et polonais », a déclaré M. MacLaren.

En sa qualité de ministre responsable de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), M. MacLaren a assisté à la signature par la SEE de trois importants accords, à savoir :

- un protocole d'entente avec la Bank Handlowy accordant à la Pologne, pour la première fois en 16 ans, une marge de crédit de 20 000 millions de dollars afin d'aider le financement des exportations canadiennes vers ce pays;
- un accord-cadre de coopération avec KUKI, société polonaise de crédit à l'exportation, instaurant un cadre qui permettra à la SEE et à KUKI de renforcer leur collaboration pour financer et assurer la participation des deux pays à des projets réalisés dans des pays tiers;
- un protocole avec International UNP Holdings Limited of Canada faisant état de l'intention de la SEE et d'UNP d'investir conjointement en Pologne.

Au nom du ministre des Affaires étrangères du Canada,
M. André Ouellet, M. MacLaren a signé, avec M. Kolodko, un

protocole d'entente établissant le Fonds canado-polonais pour entrepreneurs (FCPE).

Fonds de 32 millions de dollars, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et échelonné sur sept ans, le FCPE permettra de fournir aux PME polonaises en pleine essor une aide financière et technique sous forme de prêts, d'investissement en capital et de conseils. Une fondation polonaise administrera le FCPE en association avec une banque polonaise, et on commencera à l'utiliser le 1^{er} janvier 1996. Le FCPE sera la pierre angulaire du programme canadien de coopération technique avec la Pologne.

M. MacLaren a également annoncé deux autres projets d'assistance technique en faveur de la Pologne :

- Le Canada fournira environ 600 000 dollars dans le cadre d'un projet géré par le Centre canadien de télédétection (CCT). Le CCT aidera le Centre polonais de télédétection à mettre au point un système qui, entre autres choses, permettra au ministère polonais de l'Agriculture de prédire le volume des récoltes.
- L'Institut international de formation en gestion aéronautique civile fournira à l'industrie aéronautique polonaise des conseils et des services de formation portant sur l'élaboration et la mise en oeuvre de nouvelles politiques et normes, et sur la rationalisation des opérations. La contribution du Canada à ce projet sera d'environ 1 million de dollars. Parmi les participants polonais, mentionnons l'Autorité polonaise de l'aviation civile, les aéroports publics polonais et les Lignes aériennes Lot.

La Pologne est le principal marché du Canada en Europe centrale. En 1994, les échanges bilatéraux ont atteint 160 millions de dollars. Étant donné la récente augmentation du nombre d'investisseurs canadiens en Pologne, le Canada se classe maintenant au sixième rang des investisseurs étrangers, si l'on considère le nombre des investisseurs, et au onzième rang, si l'on tient compte de la valeur cumulative des investissements (140 millions de dollars). Ayant une population de 40 millions d'habitants, des revenus à la hausse et un secteur privé en plein essor, la Pologne offre de multiples possibilités de commerce et d'investissement dans les domaines de compétence du Canada.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874